

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- procurations : 5
- absent : 0
- ayant pris part au vote : 33

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril à 18 heures 35 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 06 avril 2023, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, M. GARDE, M. MERLEY, M. MOLET, MME PERROUX, MME CELERIER, M. BAMIERE, M. COMBE, M. CADIEU, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, M. DEHOURS

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME CELERIER), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS), MME SERRET-PEREZ (POUVOIR A MME PERROUX), MME MAURIN (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT)

Etait absent : /

MME GODEAS est élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2023/42

Objet : Modification du tableau des effectifs au titre des contractuels recrutés dans le cadre de l'accroissement saisonnier d'activité pour la période estivale 2023.

Dans le cadre des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, pour la période estivale 2023, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

- Le recrutement de 6 agents contractuels dans le grade d'adjoint administratif pour assurer les fonctions d'agent de surveillance de la voie publique à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures
- Le recrutement de 3 agents contractuels dans le grade d'adjoint technique pour assurer des fonctions d'agent polyvalent d'entretien des structures sportives à la Maison des Sports à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35 Heures.
- Le recrutement de 6 agents contractuels dans le grade d'adjoint technique pour assurer des fonctions d'agent polyvalent d'entretien des bâtiments et des espaces verts au centre technique municipal à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35 Heures.
- Le recrutement de 4 agents contractuels dans le grade d'adjoint technique pour assurer des fonctions d'agent d'accueil et d'entretien de la piscine municipale à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.
- Le recrutement de 1 agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour assurer des fonctions d'agent polyvalent en restauration, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 20 AVR. 2023

ID : 031-213105612-20230412-D2023_42-DE

- Le recrutement de 1 agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif pour assurer des fonctions d'agent administratif au service de la vie scolaire à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35 Heures.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- De procéder à la modification du tableau des effectifs communaux pour la création de 21 postes de saisonniers telle que présentée ci-dessus,
- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

- De procéder à la modification du tableau des effectifs communaux pour la création de 21 postes de saisonniers telle que présentée ci-dessus,
- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Pour la Mairie de L'Union
Le Maire
Yvan Navarro

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

